

**DECISION N° 18/17/SB/SMa
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE**

Le Directeur du Centre Hospitalier de BRIVE,

Vu la Loi du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière

Vu les articles L.6143-7, R.6143-33 à R.6143-36 et R.6143-38 du Code de la Santé Publique, relatifs à la délégation de signature des Directeurs des établissements publics de santé

Vu l'arrêté Du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine, en date du 28 mars 2019, désignant à compter du 13 mars 2019 Madame Sandrine BERGER, Directrice par intérim du Centre Hospitalier de BRIVE jusqu'à la nomination d'un Directeur titulaire

Vu l'arrêté ministériel en date du 18 mai 2017 portant nomination de Madame Sophie MARTAGEIX en qualité de Directeur Adjoint au Centre Hospitalier de BRIVE

Vu la décision du Directeur en date du 20 décembre 2002 portant nomination de Madame Agnès COMBETTE en qualité d'Attachée d'Administration Hospitalière au Centre Hospitalier de BRIVE

Vu le contrat à durée indéterminée en date du 18 avril 2011 de Madame Séverine LASFARGUE en qualité d'Attachée d'Administration Hospitalière au Centre Hospitalier de BRIVE

Vu la décision du Directeur en date du 1^{er} février 2013 portant nomination de Madame Murielle MEYTRAUD en qualité d'Adjoint des Cadres au Centre Hospitalier de BRIVE

Vu la décision du Directeur en date du 1^{er} avril 2013 portant nomination de Monsieur Fabien LAFLAQUIERE en qualité d'Adjoint des Cadres au Centre Hospitalier de BRIVE

Vu la décision du Directeur en date du 1^{er} juillet 2014 portant nomination de Madame Sandrine LAGORSSE en qualité d'Adjoint des Cadres au Centre Hospitalier de BRIVE

Vu la décision du Directeur en date du 1^{er} août 2014 portant nomination de Madame Laurie-Anne PEREIRA en qualité d'Adjoint des Cadres au Centre Hospitalier de BRIVE

Vu la décision du Directeur en date du 1^{er} janvier 2015 portant nomination de Madame Laetitia CHATAIN en qualité d'Adjoint des Cadres au Centre Hospitalier de BRIVE

Vu l'organigramme de la Direction du Centre Hospitalier de BRIVE

Vu l'annexe jointe

DECIDE

ARTICLE 1

Délégation permanente est donnée à Madame Sophie MARTAGEIX, Directeur Adjoint chargé des finances et de l'appui à la performance, à l'effet de signer au nom du Directeur du Centre Hospitalier de BRIVE, tous les documents relatifs à ses attributions dans les limites fixées par les dispositions réglementaires et dans le respect des procédures d'achat qui relèvent désormais de la compétence du Directeur Général du CHU de Limoges, établissement support du GHT.

Madame MARTAGEIX est désignée en qualité d'ordonnateur suppléant du Directeur.

ARTICLE 2

Par dérogation aux dispositions de l'article 1, restent soumis à la signature du Directeur :

- Les conventions ayant des incidences financières pour l'établissement
- Les emprunts
- Les baux
- Les actes de vente
- Les marchés conclus à l'issue d'une des procédures formalisées prévues dans le Code des Marchés Publics dans le cadre de la loi M.O.P. et dans le respect des dispositions du Guide Processus Achats Travaux du GHT du Limousin
- Les courriers nécessitant le respect du parallélisme des formes
- Toute décision qu'il juge opportun de se réserver

ARTICLE 3

Délégation permanente est donnée à Madame Sophie MARTAGEIX, Directeur Adjoint, à l'effet d'engager, liquider, mandater les dépenses et émettre les titres de recettes relevant des attributions de la Direction des finances et d'appui à la performance.

Cette délégation s'exerce dans la limite des crédits régulièrement ouverts annuellement au budget de l'exercice considéré et dans le respect des procédures d'achat mises en place au sein du Groupement Hospitalier de Territoire du Limousin.

ARTICLE 4

En cas d'empêchement ou d'absence de Madame Sophie MARTAGEIX, délégation de signature est donnée à :

⇒ Madame Agnès COMBETTE, Attachée d'Administration Hospitalière, et Madame Séverine LASFARGUE, Attachée d'Administration Hospitalière, en vue d'engager, liquider, mandater les dépenses et émettre les titres de recettes relevant des attributions de la Direction des finances et d'appui à la performance.

Cette délégation s'exerce dans la limite des crédits régulièrement ouverts annuellement au budget de l'exercice considéré et dans le respect des procédures d'achat mises en place au sein du Groupement Hospitalier de Territoire du Limousin.

⇒ Madame Murielle MEYTRAUD, Adjoint des Cadres, Monsieur Fabien LAFLAQUIERE, Adjoint des Cadres, Madame Sandrine LAGORSSE, Adjoint des cadres, Madame Laurie-Anne PEREIRA, Adjoint des cadres, pour tous les actes de gestion courante relevant de la gestion administrative des patients, notamment ceux relatifs à l'état civil, à la gestion administrative des décès, à la facturation des séjours et des actes externes, ainsi que la gestion administrative et juridique des hospitalisations sous contrainte en Psychiatrie.

⇒ Madame Laetitia CHATAIN, Adjoint des Cadres, pour tous les actes de gestion courante relevant de la gestion administrative de la pharmacie à usage intérieur et notamment les liquidations.

ARTICLE 5

La présente délégation prend effet à compter du 13 mai 2019.
Elle annule et remplace la décision n°18/16/VD/SMa en date du 24/04/2018.

ARTICLE 6

La présente décision sera communiquée au Conseil de Surveillance, publiée sur le site Internet du Centre Hospitalier et transmise sans délai au comptable de l'établissement.

Fait à BRIVE, le 13 mai 2019

La Directrice Adjointe,



Sophie MARTAGEIX

La Directrice par intérim,



Sandrine BERGER

L'Attachée d'Administration Hospitalière,



Agnès COMBETTE

L'Attachée d'Administration Hospitalière,



Séverine LASFARGUE

L'Adjoint des Cadres,



Fabien LAFLAQUIERE

L'Adjoint des Cadres,



Murielle MEYTRAUD

L'Adjoint des Cadres,



Laurie-Anne PEREIRA

L'Adjoint des Cadres,

Sandrine LAGORSSE



L'Adjoint des Cadres,

BARTHELEMY
Laetitia CHATAIN

